

The logo for leParisien.fr, featuring the text "leParisien.fr" in white on a blue rectangular background with a red underline.

Affaire Apollonia: un nouveau cadre bancaire mis en examen

Publié le 03.02.2012, 20h32

Le directeur général adjoint du **Crédit mutuel** méditerranéen a été mis en examen vendredi dans le cadre du dossier Apollonia, vaste affaire d'escroquerie aux investissements immobiliers, a-t-on appris de source judiciaire.

Léon Nahmani, qui avait été placé en garde à vue jeudi matin, a été mis en examen pour "complicité d'escroqueries en bande organisée" et laissé en liberté.

Son **avocat**, Me Guy Alias, a affirmé à un correspondant de l'AFP que son client "n'(avait) commis aucun des faits sur lesquels on l'avait questionné".

Une trentaine de personnes ont déjà été mises en examen dans ce dossier, au préjudice estimé à plus d'un milliard d'euros et dans lequel près d'un millier de personnes se sont constituées parties civiles.

L'**enquête** porte sur les agissements d'Apollonia, une société d'Aix-en-Provence spécialisée dans la défiscalisation, soupçonnée d'avoir escroqué des centaines de foyers de l'Hexagone dans le cadre d'investissements immobiliers.

Apollonia a convaincu de 2003 à 2007 des ménages aisés d'investir notamment dans des résidences hôtelières aux fins d'obtenir le statut de loueurs en meublé professionnel, qui donne droit à des avantages fiscaux à la condition d'encaisser - à l'époque - au moins 23.000 euros de revenus locatifs par an.

Ses clients ont ainsi acquis plusieurs biens pour des montants atteignant jusqu'à neuf millions d'euros, pour se retrouver au final lourdement endettés.

Plusieurs banques sont soupçonnées d'avoir violé de nombreuses règles dans le montage des dossiers de financement.

AFP

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2012
